Première année | N° 27 | Dimanche 31 juillet 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires
et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux ...... 6 fr.
Départements et Algérie 7 fr.
Etranger continental ... 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer 14 fr.

Les abonnements se paient d'avance, dans les bureaux ou en mandats sur la poste, au nom du directeur-gérant. Ils sont aussi reçus par l'intermédiaire de tous les libraires et directeurs de poste.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnements partent du 1er février. Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c. ; hors du bureau, 15 c. ; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

AVIS

A partir du 1er août prochain, l'administration du *Sauveur des Peuples* recevra des abonnements de six mois, qui prendront cours du 1er août et du 1er février de chaque année.

Conditions de l'abonnement semestriel :

Bordeaux (ville)........................ 3 fr. 50
Départements et Algérie.................. 4 fr.

Paiement d'avance, en mandats de poste ou timbres-poste.

SPIRITISME & FRANC-MAÇONNERIE

(*Suite.* — Voir le n. 25.)

Dans notre numéro précédent, nous avons dit qu'entre la Maçonnerie et le Spiritisme, il existe une autre différence : l'admission des femmes aux travaux communs, qui, pratiquée dès le principe par les Spirites est seulement, à l'heure qu'il est, mise en quelque sorte à l'ordre du jour parmi les enfants d'Hiram. Et cependant, la Maçonnerie existait déjà, puisqu'elle remonte jusqu'à Salomon, dès cette époque du Ve siècle, où, dans la catholique Espagne, fut posée sur le terrain philosophique cette singulière question, de savoir si la femme était douée d'une âme comme l'homme.

Nous ignorons quelle a été l'attitude de la Franc-Maçonnerie à ce sujet ; nous avons tout lieu de croire que si elle a mis cette question à l'ordre du jour de ses travaux, elle n'a pas hésité à adopter l'affirmative. Mais admettant ce principe que la femme a une âme comme l'homme, elle n'a pas dû supposer que cette âme, enfermée dans un corps féminin, fût d'une qualité inférieure à celle qui est recouverte d'une tunique masculine. Pourquoi donc, la Franc-Maçonnerie, oubliant l'égalité qui forme l'un des côtés du triangle, son emblême, a-t-elle perdu de vue l'égalité des âmes ou esprits, pour ne porter ses regards que sur les inégalités corporelles, et tracer entre des âmes égales une ligne de démarcation à cause de la diversité de leurs enveloppes? Pourquoi? Parce qu'à cet égard la Maçonnerie a suivi les sentiers battus par le monde extérieur ; là où la force physique dominait, on a voulu croire que la force morale devait dominer aussi.

Ainsi maintenue dans un état d'infériorité relative, la femme a toujours été éloignée de la famille maçonnique, comme incapable d'être initiée à ses mystères et de participer à ses travaux. C'est aussi sans doute en partant du principe de l'inégalité spirituelle, principe démontré faux aujourd'hui par le Spiritisme, que dans le monde on ne donne à la femme qu'une instruction superficielle et que son éducation est mal dirigée. Il en résulte que ces esprits, dont les tendances au développement sont aussi légitimes que celles des hommes, cherchent souvent ailleurs un aliment ordinaire à leur activité spirituelle. Où la femme trouve-t-elle ou plutôt où croit-elle le trouver, cet aliment, si les soins du ménage intérieur ne suffisent pas à le lui procurer? Deux routes sont ouvertes devant elle, si son esprit n'a pas encore pris l'essor que le Spiritisme vient lui fournir : ou elle cherche dans les vains plaisirs du monde les moyens d'étaler les grâces de son corps ou les richesses de ses parures, ou bien elle se jette à corps perdu dans les toiles tendues par ceux qui, d'une manière occulte, gouvernent le monde depuis longtemps; souvent, c'est après avoir épuisé tous les plaisirs du monde, qui ne la satisfont plus, que la femme coquette se fait dévote.

D'où vient cette étrange et fatale direction imprimée à l'esprit de la femme? N'est-ce pas de son exclusion des travaux philosophiques auxquels se livrent les hommes?

Cette situation a été parfaitement comprise par M. J. S. Marty, capitaine au 2me chasseurs de France, V.·. de la loge maçonnique de Sétif (Algérie). Hâtons-nous de dire que le frère Marty joint la qualité de spirite à celle de franc-maçon.

Voici le passage que nous extrayons d'une lettre publiée au mois d'avril dernier par le *Journal des Initiés*, auquel elle est adressée :

« L'une des questions les plus importantes de notre époque, à mon avis, et que la Maçonnerie me semble avoir beaucoup trop négligée, c'est celle qui a rapport à la condition sociale de la femme. On a été, je crois, aussi injuste qu'inintelligent en ne donnant pas à la femme le rang qui lui appartient dans le monde et le rôle, physiologiquement défini, qui appartient à son aptitude. Aussi, délaissée par la société, qui s'obstinait à ne pas la comprendre, elle s'est laissé diriger par le prêtre, elle est devenue son instrument, plus encore par désœuvrement que par ignorance; et celui-ci, beaucoup mieux avisé que nos législateurs, a su tirer tout le parti possible de sa riche capture, dont il a fait son point d'appui pour établir sa formidable domination.

« Rien que par le fait de cette alliance antisociale, l'équilibre social se trouve rompu et il ne sera établi, quoi qu'on fasse, que le jour où elle sera dissoute.

« Il s'agit donc aujourd'hui de reconquérir la femme, dont le prêtre ne nous a laissé que les services matériels, il faut la rendre à elle-même. C'est là une conquête qui me paraît digne de la Maçonnerie et qui pourrait compter, je crois, au nombre de ses œuvres les plus génératives. La loge de Sétif n'est pas en retard sous ce rapport et j'ai lieu de croire que ses efforts ne seront pas infructueux. »

Le F.·. Marty est dans le vrai et ses appréciations sont pleines de justesse. Qui ignore l'influence secrète qu'exerce dans la maison, dans la famille, le prêtre, au moyen de la femme dévote? Ceux-là seuls qui sont soumis à cette domination occulte, dont l'action est incessante. S'ils s'en aperçoivent, ils ne peuvent s'en débarrasser, l'agent qui la dirige étant tenace et l'instrument docile dont il se sert, attaché au patient comme le lierre à l'ormeau.

La proposition de M. Marty n'est pas isolée; on la voit reproduite plus tard par la veuve du docteur Amédée Petit, ancien V.·. de la L.·. de Saint-Vincent de Paul et V.·. fondateur de la L.·. la Ligne droite. Cette dernière demande l'initiation de la femme du franc-maçon, afin d'éviter les troubles que peuvent répandre dans la famille les ennemis de la Maçonnerie, et elle ajoute que, « de cette manière, c'est la famille entière de chaque « frère que la Maçonnerie doit faire initier à sa sainte foi, et « qu'ainsi les Loges travailleront toujours à faire cesser le trouble « des familles en y établissant l'harmonie par la lumière morale! »

Nous sommes de l'avis de Mme veuve Amédée Petit et nous avons comme elle la conviction profonde qu'en mettant la femme à même de juger des travaux des Loges, travaux dont les mystères causent souvent chez la femme une irritation provoquée, la paix des familles et l'amélioration morale de tous ses membres en seraient le résultat.

Ce que la Maçonnerie cherche à faire adopter, aujourd'hui seulement, d'une manière générale, le Spiritisme l'a fait d'emblée, sans question préalable, c'est la conséquence de ses principes, de sa doctrine, l'égalité de valeur des Esprits, revêtus d'enveloppes masculines ou féminines, la Charité qui veut que nous nous aimions les uns les autres et que nous nous aidions réciproquement à nous améliorer.

Si le Spiritisme a fait, dès son apparition, sans conteste, comme chose juste et naturelle, ce que la Maçonnerie cherche à faire aujourd'hui, il faut donc, à ce nouveau point de vue, tirer cette conclusion nécessaire que, dans la voie du progrès et de la vérité, le Spiritisme a pris le pas sur la Maçonnerie.

(A continuer.) A. Lefraise, R.·. C.·.

LE SPIRITISME AMÈNE A LA RELIGION

« A la résurrection du sentiment religieux.

(Suite)

« Nos clergés prétendent que les communications, les manifestations des Esprits sont l'œuvre de Satan, du séducteur, du tourmenteur éternel de la pauvre humanité... Si c'est là son œuvre, il faut convenir que ce Satan-là est bien celui qui apparut au temps de Job, c'est-à-dire l'ange chargé de certaines missions divines, allant prendre pour cela respectueusement les ordres de l'Éternel son Dieu. Mais quand ce serait le Diable lui-même à qui nous aurions affaire en ces temps de résurrection spiritualiste, n'est-ce pas une œuvre divine que de pouvoir par des faits prouver son existence? Cette existence n'est-elle pas un dogme important, fondamental du christianisme, appelé, selon ses docteurs, à porter les plus grands enseignements? Qui croit au Diable aujourd'hui, dans l'Océan d'incrédulité et de matérialisme qui nous inonde? Personne! Ce serait donc un grand progrès que de faire constater son existence à ceux qui la nient. « Faites-moi croire « au Diable, disait Voltaire, et je croirai à tout le surnaturel chré- « tien; » et ce roi des sceptiques raisonnait juste. Mais le Satan manichéen, tel que l'enseigne invariablement l'Église catholique, n'existe pas.

« Nous l'avons dit : le monde spirituel, comme ce monde-ci, est peuplé de bons et de mauvais Esprits qu'il faut apprendre à discerner, à bien consulter ou à écarter pour la satisfaction des besoins du cœur, l'éclaircissement et l'épuration des vérités religieuses, aspiration irrésistible des âmes et des intelligences. Constater l'existence des uns et des autres Esprits est une mission salutaire; ne s'entretenir qu'avec les bons est une œuvre sainte.

« D'où vient donc cette guerre passionnée qui est faite aux faits de l'ordre spirituel par les cultes chrétiens, guerre sans précédent et sans exemple parmi les autres religions de la terre, qui, toutes, se sont inclinées ou s'inclinent devant les manifestations de l'Esprit et y reconnaissent une force divine, quelle que soit la croyance au sein de laquelle elles surgissent? Nous l'avons déjà dit, nous le disons encore : cette guerre provient du jour où le christianisme, s'écartant de son principe primitif (principe par lequel son divin fondateur n'avait eu en vue que l'expansion exotérique des grandes vérités de la religion universelle), s'altéra en devenant une religion particulière. Il arriva alors que l'élément mazdéen qui était entré dans l'élaboration de la croyance nouvelle y prit un très grand développement, par suite de ce fait : que, voulant surtout s'accréditer par le miracle, la doctrine naissante ne pouvait souffrir que des miracles surgissent en dehors de ses enseignements et de sa direction chez les religions rivales ou dissidentes. Ne pouvant nier ces miracles, qui étaient aussi avérés que les siens, le christianisme prit le parti d'en faire invariablement l'œuvre du diable, et alors on vit s'allumer, pour ne plus s'éteindre pendant une suite de siècles, la torche des bûchers... Qui calculera le nombre des victimes qui furent envoyées à la mort par suite des préoccupations aveugles d'une aussi épouvantable tendance? Le nombre est incalculable. — Il se compte par millions!

« Encore, si d'aussi affreuses persécutions n'avaient atteint que ceux qui pouvaient chercher à propager des doctrines dissidentes par la production de faits de l'ordre merveilleux, on comprendrait ces persécutions, sans les absoudre, toutefois. Mais quand on songe que de saints hommes, remplis d'orthodoxie et de soumission pieuse à l'autorité catholique, que des hommes comme Saint-Sauveur d'Horta et tant d'autres ont encouru la prison, tous les genres de persécution, rien que pour avoir fait acte de thaumaturgie, de prévision extatique; quand on sait ces choses, on ne peut s'empêcher d'être confondu, stupéfié. C'est encore le même esprit, Messieurs, qui anime nos inquisiteurs modernes. Dans leurs anathèmes, ils ne font pas de distinction. Que vous soyez orthodoxe ou non, propagateur d'hérésies ou fils soumis de l'Église, du moment que vous êtes fauteur de faits de l'ordre spirituel, vous êtes condamné, mis hors du giron, voué à l'abomination de la désolation.

« M. Home, pour qui nous prenons aujourd'hui la parole, en est un exemple.

« Qu'est-ce que M. Home?

« C'est un jeune homme étranger à toute doctrine quelconque, que la Providence a doué de facultés admirables, qui s'en est servi pour aller porter dans le monde la démonstration de consolantes vérités que toutes les religions acceptent, que le siècle s'est trop hâté de nier et de railler, et de la preuve desquelles le catholicisme peut tirer sa plus grande force en ces temps de scepticisme. Les essences spirituelles qui viennent aider le jeune homme dans cette œuvre, si digne d'être encouragée, sont l'âme d'une mère chérie, d'amis bien-aimés. Elles l'ont poussé, à la grande surprise des libres penseurs spiritualistes, à l'abjuration de sa foi pour em-

brasser celle qui règne à Rome. Quand, il y a un an, sa jeune femme est morte, elle a délégué son mari vers les ministres du culte catholique, afin de mourir avec leurs prières, elle qui était née au sein du schisme gréco-russe. Quelles plus grandes preuves d'orthodoxie, de soumission, pouvait donner M. Home? Eh bien, cela ne l'a pas préservé des colères, des anathèmes de la très sainte Inquisition ! Ses *Mémoires*, livre de faits, récits d'expériences, étranger à toute doctrine, à toute conclusion extracatholique, ont été mis à l'index. Là où il est permis aux infidèles, à des hérétiques de tous pays de séjourner, il n'a pas été donné au médium catholique de demeurer plus de vingt-quatre heures après son arrêt d'expulsion ! S'il eût attendu plus longtemps, au lieu du bûcher de Savonarole, du *carcere duro* de Galilée et de la sentence qui commua l'échafaud de Cagliostro en prison perpétuelle, il eût peut-être rencontré des châtiments plus imprévus et non moins à redouter !...

« Qui êtes-vous donc, hommes étranges, qui avez à ce point peur des manifestations de l'Esprit, qu'il vous faille le bras séculier, une police, des gendarmes pour les combattre?

« Procédez-vous de Dieu ou des ténèbres, ô vous qui, en répudiant l'esprit de Jésus, vous êtes parés de son nom, et avez prétendu faire de ce nom votre patrimoine exclusif? — Si vous procédez de Dieu, pourquoi blasphémez-vous contre son Christ, en faisant de *sa rédemption* une œuvre stérile? Il a été dit qu'il était venu pour détruire l'empire de Satan, et vous faites celui-ci plus puissant après qu'auparavant !... Si vous procédez de Dieu, pourquoi craignez-vous un jeune homme, instrument de l'Esprit? Est-ce que votre puissance spirituelle divine ne suffit pas pour paralyser sa puissance, la réduire à néant? Qu'avez-vous besoin de gendarmes? Est-ce que Pierre, Paul, Barnabé, les sublimes Galiléens d'autrefois, se servaient de sabres et d'épées pour abattre le monde romain? Ils imposaient les mains : Saphire et Ananie tombaient à leurs pieds, Tabithe était ressuscitée, les portes des prisons s'ouvraient, les vipères perdaient leur venin, Simon le magicien était surpassé et paralysé; alors la force des exorcismes, la puissance de la parole tenaient lieu de tout. — Si vous n'avez pas hérité de ces dons, n'en perdez pas au moins le souvenir. — Cessez alors de substituer vos persécutions à celles des tyrans contre lesquels tant de courageux apôtres luttèrent. Retirez-vous. — Abdiquez votre puissance temporelle, et laissez le saint Esprit accomplir librement son œuvre; laissez-le souffler là où il le juge bon. Laissez-le, vous dis-je, si vous ne voulez bientôt être foudroyés par lui !

. . . .

« Quel vertige vous égare? quelle puissance funeste vous aveugle? Serait-il vrai qu'il faille vous appliquer cette maxime, si souvent célèbre et qui plus d'une fois a retenti à la veille des jours où la justice de Dieu s'est fait comprendre :

« *Quos vult perdere Jupiter dementat!*

(La fin au prochain numéro.)

COMMUNICATIONS SPIRITES

Un des amis de M. B. fils, décédé à la Flotte (Ile de Ré), le 30 septembre 1862, ayant voulu entrer en communication avec l'esprit de ce dernier, en fit l'évocation, en le priant de se communiquer à l'un de nos bons médiums. Après l'évocation, l'Esprit se manifesta, et le dialogue suivant s'établit entre l'évocateur, M. X..., et lui :

— Me voici.

— Savez-vous au nom de qui je vous appelle?

— Oui, je le sais depuis longtemps.

— Je n'ai pas besoin alors de vous demander si vous êtes sorti du trouble; voudriez-vous me dire s'il a été long pour vous?

— Non, mort jeune d'une de ces maladies qui dégagent l'âme à l'avance, je n'ai eu que la surprise.

— Voulez-vous répondre par moi aux questions que M. O... désire vous adresser?

— Avec plaisir, son intention est bonne.

— Avez-vous assisté à vos funérailles? Quelles ont été vos impressions?

— Les mêmes que pour tous : l'étonnement.

— N'étiez-vous pas encore revenu de votre surprise spirite?

— Non, je croyais encore appartenir au corps.

— Auriez-vous la bonté de me faire part des réflexions que cette position étrange devait faire naître en vous?

— Les réflexions étaient nulles, la surprise et la douleur étaient mes seuls sentiments.

— Quelle douleur éprouviez-vous?

— Les larmes de mon père, qui pleurait un fils mort et que je sentais vivre en moi.

— Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander quelle est votre position dans le monde spirite?

— Non, je répondrai volontiers : Ma position devrait être meilleure, mais n'est point mauvaise. Au réveil, j'ai compris que mon passage sur terre n'avait pas été aussi profitable qu'il aurait dû l'être, mais les fautes n'étant pas d'une gravité majeure, le regret d'avoir manqué à mes devoirs est la seule souffrance que j'aie supportée.

— Pour notre instruction, auriez-vous la bonté de dire quelles sont ces fautes qui, sans être graves, ont provoqué vos regrets et nui à votre progrès?

— L'abandon irréfléchi du corps à l'attrait de la jeunesse; l'oubli du devoir envers son créateur.

— Si j'ai bien compris la première partie de votre réponse, la plupart des jeunes gens sont dans le même cas. Cet entraînement naturel est-il donc une cause de perdition?

— Non, dans certaines limites. L'homme qui se désaltère ne commet point de faute; celui qui se livre à la boisson par entraînement est coupable d'excès.

— La seconde partie de votre réponse précédente annoncerait chez vous l'irréligion. L'oubli de Dieu n'est-il donc pas puni sévèrement?

— Je n'ai pas dit de Dieu, mais du devoir.

— Auriez-vous la bonté de me dire la différence que vous établissez entre les deux?

— L'oubli du Créateur est une ingratitude; il touche à l'athéisme. L'oubli du devoir est généralement une conséquence de l'organisation de la société.

— Qu'entendez-vous par oubli du devoir?

— Le manque de respect pour la divinité et même pour soi-même; l'oubli de la source de toutes choses. Si l'homme y remontait plus souvent, il se laisserait moins entraîner par ses passions.

— Vous paraissez avoir les idées élevées, ce qui donne à penser que vous êtes arrivé à un certain progrès. Avez-vous un souvenir exact de vos existences passées? Je vous demande pardon de vous adresser ces questions inutiles pour moi, mais vous savez pourquoi je le fais.

— Oui, je le sais. Le passé n'est pas encore développé à ma vue, il y a encore un brouillard; cependant, je vois clairement les dernières incarnations qui ont précédé celle pour laquelle vous m'avez appelé.

— Jugeriez-vous utile de parler maintenant de ces existences?

— Non, plus tard.

— Auriez-vous quelques conseils particuliers à donner aux personnes de votre famille, surtout à celle que semble désigner la pensée de M. X.....?

— Conseils inutiles quant à présent. Les idées religieuses des

uns, les goûts humains des autres ne les laisseraient pas porter fruit.

— Si vous n'avez rien à adresser maintenant à votre famille, voulez-vous dire quelques paroles d'encouragement à M. X ....?

— Certes, qu'il persévère avec confiance dans la voie où il s'est engagé; elle est rude pour la jeunesse, mais elle est sûre. Qu'il se souvienne que l'homme est un pèlerin qui doit cueillir sur sa route les fruits quelquefois doux, plus souvent amers, destinés à le nourrir jusqu'à la fin du voyage. Qu'il cueille donc ces fruits pour en user sans abus. Qu'il se maintienne en bons rapports avec ma famille, surtout avec mon frère. Le temps pourra amener un changement dans leurs idées. Je veille près d'eux et les aime plus tendrement. Au revoir; appelez-moi si vous avez à me questionner : je répondrai. A. B.

LA MÈRE, L'ENFANT ET LE PAPILLON

FABLE SPIRITE.

Médium : Mr J. C. A. R.

Un papillon, paré des plus riches couleurs,
Voltigeait au printemps en caressant les fleurs.
Sur le sein de chacune un instant il se pose
Et tour à tour il va de l'œillet à la rose,
Du muguet au jasmin ; puis, revenant toujours,
Il prodigue à longs traits ses frivoles amours.
— Mère, dit une enfant, en contemplant ses ailes,
Il est encore plus beau que les roses nouvelles
Que je viens de cueillir pour t'en faire présent.
Mon Dieu, qu'il est joli ! qu'il est éblouissant !
Je ne vois rien ici, dans les présents de Flore,
Qu'on puisse comparer au feu qui le colore ! !
Regarde donc, maman, comme il est gracieux !
Les fleurs sortent de terre, et lui nous vient des cieux !...
Je voudrais bien l'avoir, le mettre à mon corsage,
Comme ta main y met la croix quand je suis sage.
Je vais courir après !.... (petit, arrête-toi !....)
Oh ! je le tiens, maman ! enfin, il est à moi ! ! !
Je veux te caresser, belle fleur animée,
Reste donc en repos, tu seras bien aimée !...
Des fleurs de mon jardin, gracieux papillon,
Je t'offrirai, vois-tu, chaque jour la moisson.
Mais qu'a-t-il donc, maman ? il se débat et tremble.
Oh ! l'ingrat ne veut pas que nous vivions ensemble.
Afin qu'il n'ait plus peur, je vais bien l'embrasser !...
Mais je vois sous mes doigts ses couleurs s'effacer...
De tout ce vif éclat que j'admirais naguère,
Il ne reste plus rien ! Oh qu'il est laid, ma mère !
— N'est-ce pas, mon enfant, qu'il ne vaut pas la fleur
Dont le parfum nous plaît bien plus que la couleur ?
Souviens-toi que l'éclat, la beauté, la richesse,
La forme qui séduit, la brillante jeunesse
Ne valurent jamais les solides vertus
Qu'on doit avoir *en soi*, quand le reste n'est plus !
Semblable au papillon, dont les couleurs magiques
Attiraient de ton cœur les élans sympathiques,
Le corps peut posséder des charmes séduisants ;
Mais ces charmes, vois-tu, s'en vont avec les ans !
Du riche papillon l'enveloppe brillante
Cachait à tes regards la chenille effrayante !
Son éclat est tombé, que reste-t-il de lui ?
Ce qui nous reste au cœur quand l'Espérance a fui !
Il n'en est pas ainsi, chère enfant, de notre âme,
C'est un rayon divin, une céleste flamme ;
C'est le parfum béni qui monte jusqu'aux cieux ,
Qu'on doit purifier si l'on veut être heureux !
C'est la fleur qui ne vit qu'un instant sur la terre
Pour retourner à Dieu, le sublime mystère !
Tel on voit l'artisan extraire de nos fleurs
De suaves parfums et de douces odeurs,
Dieu tire de nos corps, après leur existence,
Notre âme qu'il forma de sa divine essence ! !...

On vient de nous communiquer un article d'un petit journal de Bordeaux, dans lequel s'exhale, comme dans beaucoup d'autres, la verve de la jeunesse gasconne ; lequel journal, dans son numéro de dimanche dernier, en riant du Spiritisme, nous prend personnellement à partie.

Cela n'a rien qui doive nous étonner. Le *Diable boiteux* n'est pas difficile sur le choix des plumes qui doivent noircir ses colonnes. Il annonce officiellement qu'il admet pour *rédacteur tout le monde pourvu qu'on ait de l'esprit*. Quelle sorte d'esprit exige donc son comité d'administration? Certainement, ce qu'il lui faut, c'est un esprit en rapport avec son titre, plus badin que méchant, plus taquin que réfléchi. Il ne manquera pas, bien sûr, de trouver bonne quantité de rédacteurs : que de bébés se trouvent dans les conditions demandées pour répondre à son appel !

Incarnés ou désincarnés, les esprits appartiennent tous à des catégories différentes selon leur degré d'avancement, depuis l'esprit pur, élevé, jusqu'à l'esprit pervers et dégradé, depuis l'esprit sérieux, savant et modeste, jusqu'à l'esprit badin, ignorant et prétentieux. Celui qui, sous la signature de Jacques, dans le *Diable boiteux*, nous a assailli de son feu d'artifice, peut-il être classé dans la catégorie des esprits sérieux? A notre avis, il est bien à sa place dans celle qui lui est opposée. Il est assez facile de reconnaître qu'il a acquis sa *science* plutôt sur les divans de l'estaminet que sur les bancs d'une Faculté quelconque.

Quoi qu'il en soit, le Spiritisme a plutôt à gagner qu'à perdre aux attaques dirigées contre lui, soit par les gens qui ont un intérêt matériel sérieux à le combattre, comme les cléricaux, démasqués par lui, soit par la jeunesse légère, qui, sortie du collége depuis les dernières vacances, s'est assimilé un certain répertoire de saillies plus ou moins spirituelles, entre la pipe et le verre d'absinthe.

En ce qui nous concerne personnellement, ces excentricités juvéniles ne nous touchent guère. Nous savons qu'il n'y a rien d'aussi insolemment effronté qu'un bambin qui, en temps de carnaval, s'est mis un masque sur le visage ; il se croit permis d'interpeller tout le monde avec audace. On le regarde, on rit et l'on passe son chemin ; quand le bambin est devenu grand, il se rappelle ses enfantillages, il en rit lui-même et use d'indulgence envers les autres. Cette comparaison nous amène à l'espoir que nos petits contradicteurs d'aujourd'hui, fanfarons sous leurs masques, deviendront des adeptes du Spiritisme quand ils auront atteint l'âge de raison.

Si nous rions en passant des lazzis qui nous sont adressés par l'enfantine raillerie de l'Esprit qui a signé Jacques, nous connaissons cependant la valeur de cet adage : *fugit irreparabile tempus*, et nous avons à nous occuper de choses plus sérieuses que de relever les plaisanteries d'une jeunesse désœuvrée. Nous déclarons donc que nous ne suivrons dans les exercices acrobatiques auxquels ils se livrent avec un talent particulier, ni l'*Esprit* Jacques, ni d'autres, pas plus sur la corde tendue du *Diable boiteux* que du *Contemporain*, mort ou vivant, ou de tous autres du même genre.

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.